

Université de Montréal
Faculté des Arts et des Sciences
Département d'anthropologie
ANT 2031
La justice et les cultures
3 crédits
Automne 2017
Mardi de 8h30 à 11h30

Karine Bates
Professeure Agrégée

Professeure : Karine Bates
Bureau : Pavillon Lionel-Groulx, local C-3040
Courriel : karine.bates@umontreal.ca¹
Téléphone : (514) 343-6813
Disponibilités : mardi de 13h00 à 15h00
(et sur rendez-vous)

Description et objectifs du cours

L'objectif principal de ce cours d'anthropologie est de découvrir le pluralisme des concepts de justice à travers le monde en explorant comment les gens de cultures diverses développent et expérimentent différentes formes de résolution de conflits, de cohésion sociale et d'accès aux droits.

L'examen d'une variété d'idéaux de justice et de mécanismes sociaux et symboliques pour réguler les conflits fournira aux étudiants les paramètres d'analyse nécessaires pour accéder à une meilleure compréhension des litiges présents à l'intérieur de chaque communauté de notre monde contemporain. Les étudiants exploreront les défis rencontrés par les ethnologues dans leur étude du droit, ainsi que les techniques de recherche ethno-juridiques qu'ils ont développées afin d'analyser le pluralisme juridique dans un contexte de globalisation des interactions sociales.

Méthode pédagogique : La matière sera transmise lors de cours magistraux. Les *power point*² seront disponibles sur Studium après chaque cours.

¹ Les étudiants peuvent également communiquer avec le professeur via Studium.

² Les *powerpoint* présentent un plan du contenu de chaque cours et n'équivalent pas à des notes de cours.

Lectures obligatoires

(1) Livre : Francine Saillant et Karoline Truchon (eds.) *Droits et cultures en mouvements*. Québec : Université Laval, 2013. Ce livre est en vente à la Librairie de l'UdeM, 3200 Jean-Brillant. Un exemplaire du livre sera disponible à la réserve de la BLSH.

(2) Textes scientifiques : Les autres lectures inscrites dans le plan de cours (et qui ne proviennent pas du livre) sont disponibles sur StudiUM.

Évaluations

Le mode d'évaluation pour ce cours de 3 crédits consistera en trois évaluations :

(1) Compte rendu de lecture critique qui comptera pour **30%** de la note finale.

L'étudiant devra remettre un compte rendu critique de lecture au plus tard le 17 octobre 2017. Le compte rendu de 6-8 pages (double interligne) porte sur trois lectures que l'étudiant choisit dans la liste des lectures obligatoires de la première partie du cours (incluant celles du 17 octobre 2017). Les critères d'évaluation seront présentés en classe le 12 septembre 2017 et seront disponibles sur StudiUM.

(2) Examen maison qui comptera pour **20%** de la note finale.

- La question pour l'examen maison sera remise en classe le 17 octobre 2017.
- La réponse devra être remise via StudiUM au plus tard le lundi 30 octobre à 9h00.
- L'examen maison portera sur la matière du cours, les notes prises en classe et les lectures obligatoires couvrant la première partie du cours (incluant le 17 octobre 2017).
- La réponse de 4-6 pages (double interligne) doit répondre à une des trois questions que l'étudiant choisit dans la liste de questions qui sera présenté en classe le 17 octobre 2017. Les critères de correction seront précisés lors de la remise de la liste de questions.

(3) Travail final qui comptera pour **50%** de la note finale.

- Le sujet du travail final porte sur un sujet au choix de l'étudiant, tout en démontrant sa maîtrise des différents thèmes de l'anthropologie juridique. Le travail est de 12 à 15 pages, double interligne, plus une bibliographie. La bibliographie doit contenir les lectures pertinentes contenues dans le plan du cours ANT 2031 et au moins 7 lectures supplémentaires.

- Un plan préliminaire doit être remis le 14 novembre 2017. Il compte pour 5 points. Les critères de correction ainsi que des directives supplémentaires seront présentés lors du cours du 19 septembre 2017.

- Le travail final doit être remis au plus tard le 21 décembre 2017 à 9h00 via StudiUM. Il compte pour 45 points. Les critères de correction ainsi que des directives supplémentaires seront présentés lors du cours du 19 septembre 2017.

*** La pénalité pour un travail final ou examen maison remis en retard est de 15% par jour.

*** Pour plus d'information sur les règlements et politiques de l'Université concernant l'intégrité, la fraude et le plagiat, voir :

<http://www.integrite.umontreal.ca/>

<http://www.fas.umontreal.ca/etudes/plagiat/c/index.html>

Calendrier des cours et des thèmes abordés

5 septembre : Présentation du cours

12 & 19 septembre : Histoire du développement de l'analyse anthropologique du droit

26 septembre : Rituels et architecture

3 & 10 octobre : Ethnographie de la bureaucratie judiciaire et du langage juridique

17 octobre : Qu'est-ce que le droit?

24 octobre : Période d'activités libres

31 octobre : La diversité des systèmes juridiques : pluralisme et histoire

7 novembre : Droit et propriété

14 & 21 novembre : Droits et identités

28 novembre et 5 décembre : Les droits humains